

Information ouvrière: nous tentons avec nos moyens très modestes, de mettre entre les mains d'ouvriers et d'employés des informations qui peuvent leur être utiles dans leur lutte quotidienne.

Liaison ouvrière: Nous tentons de mettre en contact des militants ou petits groupes dont les expériences doivent être rapprochées et confronter pour gagner en efficacité.

L'INFORMATION & LA LIAISON OUVRIERES ne deviendront ACTION & VERITE qu'entre les mains de ceux qui TRAVAILLENT dans les ENTREPRISES.

Les mesures décidées par le gouvernement auront des conséquences immédiates importantes pour toute la classe ouvrière. Nous pensons rapidement diffuser un bulletin essayant de les analyser et de les expliquer. Certaines de ces mesures ont d'ailleurs été prises en vue du MARCHÉ COMMUN et certaines parties des deux textes se recouperont et se compléteront.

## LE MARCHÉ COMMUN

Les travailleurs parlent du Marché Commun avec une sorte d'inquiétude. Que va leur apporter cette nouvelle institution mise en place par les gouvernements et le patronat? Sans doute la propagande du P.C. et de la C.G.T. tend à montrer d'une manière simpliste que le Marché Commun, c'est le marché français ouvert librement à la concurrence de l'industrie allemande plus puissante et plus moderne, c'est la concentration des entreprises (I), c'est le chômage. Chacun sent qu'il peut y avoir quelque chose de vrai dans cela, mais en même temps ne parvient pas à se faire une idée exacte ni de ce qu'est le Marché Commun, ni des conséquences qui pourront en résulter pour les travailleurs.

Il est difficile à l'heure actuelle de donner une réponse complète mais il est possible de montrer le sens de cette transformation profonde de l'économie des pays occidentaux et des répercussions qu'elle aura pour les travailleurs en FRANCE.

### Qu'est-ce que le MARCHÉ COMMUN?

Les 6 pays de l'Europe occidentale : ALLEMAGNE, BELGIQUE, FRANCE, HOLLANDE, ITALIE, LUXEMBOURG, ont convenu de ne former dans 12 ou 15 ans, qu'un seul "ensemble économique", c'est-à-dire une sorte de super état. A l'intérieur de ces 6 pays, il n'y aura plus aucun obstacle :

- à la circulation des marchandises: une Volkswagen ou une Fiat pourra être vendue en FRANCE au même prix que dans son pays d'origine (droits de douane supprimés) et en n'importe quelle quantité ("contingents" (2) abolis).

- à la circulation des capitaux: un fermier hollandais pourra

(I) Il y a "concentration" quand plusieurs entreprises séparées ne forment plus qu'une seule et même entreprise, soit qu'elles se sont réunies (fusion) soit que la plus importante ait racheté les moins importantes (absorption). Une concentration signifie souvent l'élimination d'un concurrent, la fermeture d'usines et la "centralisation" de la production dans les usines les plus modernes.

(2) l'entrée d'une marchandise dans un pays peut être limitée en quantité (par exemple tant de tonnes ou tant d'unités); cette quantité s'appelle un contingent.

acheter une ferme en FRANCE, RENAULT construire une filiale en ALLEMAGNE, un industriel Allemand acheter une mine de fer en FRANCE, sans aucun "contrôle des changes" sur les capitaux; les bénéfices ainsi réalisés dans un pays par une entreprise "étrangère" pourront être "rapatriés" librement (3)

- à la circulation de la main d'oeuvre : un ouvrier italien pourra venir librement en FRANCE et envoyer librement ses gains en ITALIE.

En résumé, en principe, si l'on parle en termes économiques la "Petite Europe" se trouvera dans une situation semblable à celle de la FRANCE actuellement par exemple, c'est-à-dire ne formera qu'un seul et même marché, d'où le nom de Marché Commun.

#### Pourquoi un tel marché a-t-il été mis en place?

D'une certaine manière, cette institution est la conséquence de la situation économique déjà existante: les entreprises capitalistes les plus concentrées (1) celles ayant un quasi monopole (4), celles possédant des moyens de production de masse (investissements importants dans des usines automatisées) ne peuvent conserver leurs profits que si elles disposent de marchés suffisamment vastes, d'états à l'intérieur desquels leur production puisse se vendre sans obstacles (droits de douane, contingents (2), etc..)

Certaines de ces grosses entreprises avaient déjà des usines ou des "intérêts" dans les différents pays de la petite Europe et faisaient des échanges de marchandises ou de capitaux par dessus les frontières; Le Marché Commun n'est alors que la régularisation d'une situation de fait (5).

Ceci explique pourquoi l'on trouve parmi ceux qui ont poussé à l'installation du Marché Commun:

- les monopoles américains déjà fortement implantés dans certains pays d'Europe (Allemagne) et qui cherchent à accroître leur emprise économique dans les pays riches (le plan MARSCHALL, la CECA (5) étaient déjà destinés à assurer la mainmise des capitaux américains en Europe).

- le "gros capitalisme" français.

- les éléments dirigeants appartenant à la fois aux milieux économiques et politiques (hauts fonctionnaires, dirigeants d'entreprises nationales, etc... ceux que l'on peut appeler les technocrates (6) ) socialistes, démocrates chrétiens, qui voient dans le Marché Commun la réalisation d'une forme de société correspondant au développement technique actuel et dans laquelle ils pourraient jouer plus qu'à l'échelle nationale leur rôle de "bureaucratie dirigeante".

- la puissante industrie de l'ALLEMAGNE de l'Ouest, qui espère trouver ainsi un Marché à l'échelle de son développement.

(3) Quand l'état réglemente l'échange de la monnaie nationale en monnaie étrangère, il y a "contrôle des changes"; il est évident qu'une entreprise étrangère établie en FRANCE a intérêt à la suppression de ce contrôle pour pouvoir distribuer ses bénéfices à ses actionnaires dans son pays d'origine

(4) Une entreprise possède un monopole quand elle est seule ou pratiquement seule dans un pays déterminé à fabriquer un produit, après avoir éliminé ou absorbé toutes les entreprises concurrentes.

(5) La Communauté Européenne du Charbon et l'Acier (C.E.C.A.) était déjà un début du Marché Commun pour des industries déjà très concentrées (mines et grosse métallurgie).

(6) De plus en plus dans notre société, la Direction des entreprises et de l'état appartient non pas aux "capitalistes" traditionnels, mais à une "équipe" de techniciens dont l'ensemble forme une "bureaucratie" qui assure la gestion économique et forme la "classe dirigeante" de notre époque.



Par exemple pour l'automobile, les droits de douane actuellement fixés de la valeur de la voiture seront réduits à 27%; une voiture allemande de 500.000 Frs qui payait 150.000 Frs de droits de douane, n'en paiera plus que 135.000 Frs et coûtera 635.000 au lieu de 650.000 Frs. De même, il devra entrer en FRANCE en 1959 un nombre de voitures égal à 3% de la production française. Et ainsi de suite pour qu'à l'expiration de 12 années, les échanges soient libres.

- de nombreuses clauses sont prévues pour permettre de faire face à l'inégalité des charges sociales dans les différents pays, de ralentir pendant un an l'application automatique pour permettre une adaptation d'éviter que les "grands pays" n'imposent leurs décisions aux petits, etc...

En fait, toutes ces clauses pèseront sans doute assez peu dans la compétition économique qui va se poursuivre et s'amplifier sous le couvert du Marché Commun. Sans doute n'y aura-t-il pas de "crise grave" mais il y aura des transformations de structure profondes.

Lorsque l'on examine ainsi l'évolution économique, il faut voir que le patronat, les capitalistes, les dirigeants, ont des intérêts fondamentalement différents de ceux des travailleurs; ils n'ont intérêt qu'à la conservation de leur profit ou de leur fromage, et peu leur importe qu'ils le trouvent dans une entreprise de petite dimension ou dans une entreprise de grande dimension accolée à d'autres intérêts.

Au contraire pour un travailleur, le maintien de l'entreprise est le maintien de son travail. La suppression de l'entreprise est le chômage. Une "clause de sauvegarde" ne sauvegarde que les intérêts du patronat. Mais rien ne protège les salariés contre les conséquences des concentrations ou modernisations des entreprises.

#### Conséquences pour l'agriculture française.

L'agriculture française dont certains secteurs sont assez arriérés par rapport à l'ALLEMAGNE ou la HOLLANDE, et dont les prix sont très supérieurs à ceux du marché mondial, a obtenu aussi des clauses de sauvegarde, notamment la garantie que les produits agricoles ne seraient pas vendus à des prix trop bas.

Mais la pression sur les prix agricoles, la liberté d'établissement des cultivateurs étrangers, va accélérer la transformation de l'agriculture: concentration dans les régions de "petite culture", reconversion des cultures dans le sens d'une spécialisation dans certaines régions, accélération de l'exode rural.

Pour le patronat, l'intérêt évident sera dans l'abaissement des prix agricoles, rendant possible le maintien des salaires à un niveau réduit (et le maintien des profits à un taux élevé) et dans la disponibilité d'une main d'oeuvre abondante et plus docile.

#### Conséquences pour l'industrie française.

Le capitalisme français sera soumis à une pression accrue: des rationalisations, des concentrations, des reconversions se multiplieront. Ceci accélérera sa modernisation et tendra à le mettre au niveau du capital allemand par exemple.

Déjà en prévision du Marché Commun, on assiste à des mouvements importants de concentration sous différentes formes:

- concentrations d'entreprises françaises: dans l'équipement électrique, DUCELLIER, BENDIX, AIR EQUIPEMENT ont fusionné; dans le textile THIRIEZ Père & Fils, CARTIER BRESSON, DOLFUS MIEG (D.M.C.) ont conclu une entente; SIMCA a absorbé WILLEME, par l'intermédiaire de sa filiale UNIC; deux aciéries, la Société d'étrirage et de Laminage du NORD, et la Société des usines de Se MARIE ont fusionné, etc...

- installations de filiales étrangères: soit seules, soit en association avec des groupes français, soit par des fabrications sous licence: REMINGTON RAND installe une usine de matériel agricole; STANDARD HOTCHKISS fabriquera des tracteurs sous licence anglaise; RENAULT équipera ses camions de moteurs DIESEL fabriqués à MOLSHEIM sous licence anglaise;

SCHNEIDER forme avec la WESTINGHOUSE une filiale atomique commune pour construire des réacteurs nucléaires.

- accouplement d'entreprises françaises avec des entreprises étrangères pour des rationalisations de production: ALFA ROMEO et RENAULT.

- Cartels(8): accord pour limiter la concurrence entre la Compagnie Générale de T.S.F. et des firmes italiennes.

- des groupes de toutes sortes, bancaires, pour l'exploitation de l'AFRIQUE, des bureaux de coordination apparaissent journellement sans qu'on puisse préciser exactement quel est leur but.

A travers ce mouvement de rationalisation et de concentration, il est certain que le capitalisme va jouer une certaine "désorientation" de la classe ouvrière à travers:

- la disponibilité d'une masse de main d'oeuvre par la présence de la main d'oeuvre agricole et peut-être de la main d'oeuvre étrangère.

- la transformation de la répartition géographique de l'industrie entraînant des déplacements importants de travailleurs.

- un bouleversement des conditions "habituelles" de vie depuis la fin de la guerre par la réduction de certaines dépenses (nourriture) et l'augmentation d'autres (logement); bouleversement accru par certaines manipulations monétaires qui supprimeront pour un certain temps les "références" habituelles.

D'autre part, les revendications ouvrières se verront opposer les "nécessités de la concurrence" au nom de l'inégalité des avantages sociaux entre la FRANCE et les autres pays du Marché Commun.

On ne peut dire en définitive qu'il y aura une aggravation de la condition ouvrière; ce que l'on peut dire c'est que les méthodes d'exploitation cesseront d'être celles des petites entreprises pour devenir celles des grandes entreprises.

#### Les conséquences pour la classe ouvrière:

Les craintes qui se font le plus souvent jour sont celles du chômage; celui-ci peut venir de différentes sources:

- de la concurrence de la main d'oeuvre étrangère: on ne peut pas dire qu'elle soit à craindre. Il ne semble pas que les travailleurs pourront de leur plein gré aller dans un pays étranger y chercher du travail. Ils devront passer par l'intermédiaire d'un organisme européen analogue au service français d'immigration qui mettra en rapport patrons et travailleurs de toutes nationalités; au surplus, lorsque l'arrivée massive de travailleurs étrangers menacera l'emploi de travailleurs nationaux, l'immigration pourra être stoppée.

- des concentrations d'entreprises et de la rationalisation commandée par la concurrence; c'est de ce côté que la menace serait la plus sérieuse, la tendance actuelle à la constitution comme en GRANDE BRETAGNE ou en ALLEMAGNE d'une "masse de chômeurs" pourrait se préciser.

Le Marché Commun n'implique pas qu'une pression soit exercée pour réduire sensiblement le niveau de vie des salariés, car telle n'est pas la tendance du capitalisme moderne. Il est possible au contraire, que certains avantages sociaux comme le logement soient développés pour favoriser une certaine "mobilité" de la main d'oeuvre.

Cependant, pour la FRANCE, la poursuite de la guerre d'ALGERIE entraîne la réduction du niveau de vie des salariés et ces conséquences vont à l'encontre de celles qui devraient résulter de la mise en oeuvre du Marché Commun.

